

extremes, soit dans les meilleurs tres humides, poussièreux.

Valeurs disponibles: 1 - 65534 (1s - 65534 secondes)

La valeur 65535 – pas de rapports envoyés périodiquement. Les rapports seront envoyés uniquement dans le cas d'un changement de puissance de la charge/consumption (paramètres 40, 42, 43, 45) ou dans le cas d'une demande.

Valeur du paramètre: 2 [byte]

49. Mesure de la puissance consommée par le Wall Plug
Ce paramètre détermine si, au cours de la mesure d'énergie consommée, la valeur consommée par le Wall Plug Fibaro lui-même sera prise en compte.

Cette puissance sera ajoutée à celle consommée par la charge.

Valeur par défaut: 0
0 – Mesure de la puissance consommée par le Wall Plug est désactivée.

1 – La fonction de mesure de puissance consommée par le Wall Plug est activée.

Valeur du paramètre: 1 [byte]

GROUPE D'ASSOCIATION 2

L'état des dispositifs ajoutés au deuxième groupe d'association peut dépendre de la puissance consommée par la charge connectée. Par exemple l'activation de la télévision contrôlée par le Wall Plug désactivera les lumières dans votre salon. L'utilisateur déclare deux valeurs limites (seuls de puissance) HAUTE et BASSE, et il définit ensuite la réaction lors du dépassement de ces seuils (paramètre 52).

Valeur par défaut: 300 (30W).
 Valeurs disponibles: 0-25000 (0.0W - 25000W) – cette valeur ne pourra être supérieure à celle définie dans le paramètre 51.

Valeur du paramètre: 2 [byte]

51. Valeur du paramètre

Seuil de puissance inférieure – utilisé dans le paramètre 52.
 Valeur par défaut: 300 (30W).

Valeur par défaut: 500 (50W).
 Valeurs disponibles: 1-25000 (0.1W - 25000W) – cette valeur ne pourra être inférieure à celle définie dans le paramètre 50.

Valeur du paramètre: 2 [byte]

52. Configuration du comportement dans le cas du dépassement des seuils de puissance (Paramètre 50 et 51)
Ce paramètre définit le mode de contrôle des dispositifs associés au deuxième groupe d'association en fonction de la puissance actuelle.

Valeur par défaut: 6
 Valeurs disponibles:
 0 – fonction désactivée.
 1 – activer les dispositifs associés quand la puissance chute en dessous de la valeur BASSE (paramètre 50).
 2 – désactiver les dispositifs associés quand la puissance chute en dessous de la valeur BASSE (paramètre 50).
 3 – activer les dispositifs associés quand la puissance dépasse la valeur HAUTE (paramètre 51).

4 – désactiver les dispositifs associés quand la puissance dépasse la valeur HAUTE (paramètre 51).
 5 – combinaison des options 1 et 4. Activer les dispositifs associés quand la puissance chute en dessous de la valeur BASSE (paramètre 50). Désactiver les dispositifs associés quand la puissance dépasse la valeur HAUTE (paramètre 51).

6 – combinaison des options 2 et 3. Désactiver les dispositifs associés quand la puissance chute en dessous de la valeur BASSE (paramètre 50). Activer les dispositifs associés quand la puissance dépasse la valeur HAUTE (paramètre 51).

Valeur du paramètre: 1 [byte]

PROTECTION:

70. Fonction de l'interrupteur de surcharge.

Cette fonction permet de réactiver la charge en cas de dépassement de la puissance définie. La charge se désactivera même si la fonction "Always on" est activée (paramètre 1). On peut activer de nouveau la charge en appuyant sur le bouton B ou en envoyant une trame de contrôle. Par défaut, cette fonction est désactivée.

Valeur par défaut: 65535 (65535.5W).

Valeurs disponibles: 10 - 65535 (1W-6553.5W).

Valeur du paramètre: 2 [byte]

ATTENTION

Le paramètre ne peut pas fonctionner comme un

température basses (gels) ou trop hautes. Vous allez retrouver les conditions dans lesquelles on peut utiliser ce dispositif dans les meilleures conditions.

Tout défaut qui a lieu à cause de l'utilisation des accessoires autres que ceux recommandés par le fabricant.

Résultat d'une installation électrique défective de l'utilisateur, y compris quand il utilise des fusibles inappropriés;

- Les défauts résultant de la non réalisation des tâches de maintien et de service précis dans le Guide d'utilisation.

- Les défauts causés par une utilisation des pièces d'échange non appropriées ou non originales pour votre modèle particulier; par

d'autres interventions et modifications des personnes non autorisées;

- Les défauts causés par le fait d'avoir continué à travailler avec le dispositif ou matériel défectueux.

3. Dans la période de garantie, le Garant s'oblige à éliminer gratuitement tout défaut défectueux dans le cadre des interventions (selon le choix exclusif du Garant) tout élément du dispositif défectueux par un élément neuf ou réparé et sans aucun défaut. Si la réparation n'est pas envisageable, le garant se réserve le droit d'échanger le dispositif défectueux par un exemplaire neuf ou réparé et sans aucun défaut dont l'état physique ne sera pas pire que celui qui est propriété du client.

4. Dans des cas particuliers (ex: indisponibilité du même type de dispositif dans son offre commerciale) ou si l'acheteur impose de changer le dispositif par un autre exemplaire du même type, le garant pourra le changer par un autre, dont les paramètres techniques seraient les plus proches à ceux du dispositif original. Ce type d'action sera considéré comme une réalisation correcte des obligations du garant. Le garant ne rembourse pas le dispositif qui lui a été acheté.

5. Le titulaire d'un document de garantie valable peut présenter une demande au titulaire de la garantie par Internet ou au titre de la garantie. A refaire, avant de présenter une demande au titre de la garantie, SVP, appeler notre ligne bleue technique ou consulter - nous sur notre site Internet via le lien "Service technique". Dans la majorité des cas, les problèmes des utilisateurs sont résolus à distance, ce qui permet d'éviter toute perte de temps et d'arriver aux clients au plus tard dans le cadre de la procédure de garantie immédiatement. Si un est pas possible résoudre votre problème à distance nous alors vous demander de bien vouloir remplir un formulaire de demande d'intervention pour y être autorisé sur notre site web www.fibaro-group.com. Si votre demande d'intervention est correcte nous vous recevront un accusé de réception et un numéro de demande unique (RMA).

6. Il existe également la possibilité de le demander par téléphone. Dans ce cas il nous entraînera à nous enregistrer et le consultant vous en informera, avant de recevoir votre demande d'intervention. Immédiatement après l'avoir fait, le consultant vous donnera votre numéro unique de demande (RMA).

7. Une fois votre demande correctement reçue, le représentant du fabricant de service de garantie autorisé (appelé plus loin le "ASG") vous contactera pour fixer une date et lieu de la visite des techniciens qui vont vérifier le fonctionnement du dispositif installé chez vous avec votre présence.

8. Tout défaut détecté au cours de la validité de la garantie sera éliminé dans les 30 jours au maximum, en comptant depuis la date de la mise à disposition du dispositif dans le ASG. Sa période de garantie sera prolongée pour le temps égal à celui de sa mise à disposition dans l'ASG.

9. Le client doit mettre à disposition le dispositif qu'il a acheté complètement, avec ses éléments standard et les documents corroborant son achat.

10. Les parts échangées dans le cadre de la garantie resteront propriété du fabricant. Toutes les pièces changées dans le cadre du processus de réclamation seront garanties pour la même période que celle de la garantie de base du dispositif. Cette période ne sera pas prolongée.

11. Les frais des déplacements ou du transport du dispositif réclamé appartiennent au client. Si les techniciens ont été appelés sans fondement, le fabricant pourra vous faire assumer les frais de déplacement avec d'autres frais liés pour la clarification du cas.

12. L'ASG n'acceptera pas votre réclamation dans les cas suivants seulement:
- si le dispositif a été manipulé de manière différente que celle prévue et déterminée dans le Guide d'utilisation;
- si le client a mis à disposition un dispositif incomplet, sans éléments, sans plaque nominale;

- si l'origine du défaut est autre que celle du matériel ou de fabrication, inhérents au dispositif;

- si le document de garantie n'est pas valable ou il manque une preuve de son achat.

13. Le garant n'est pas responsable des dommages dans les biens causés par son dispositif défectueux. Le Garant ne pourra pas être tenu responsable pour toute perte indirecte, collatérale, particulière, ni pour les pertes morales, ni pour les dommages, y compris les pertes des bénéfices, économies, dommages, profits, demandes de tiers, personnes et toute perte de biens personnels qui résultent de l'utilisation de ce dispositif ou qu'il en sera tiré.

14. Des défauts ménagers (cassure, rupture, coupe, déformations, déformations physiques) résultent des coups, chute du dispositif,

voi des rapports de la puissance totale principal. Les valeurs de temps réel sans pour autant configurations, dans certains cas modifier les valeurs par défaut Z-Wave. Dans les cas vous désactiverez entièrement les fonctions de mesure ou les rapports :

1) rapports sur les niveaux de charge. Les paramètres présentés sur le contrôleur principal avec la configuration de la charge/consumption (paramètres 40, 42, 43, 45) ou dans le cas d'une demande.

2) rapport de l'anneau quand le récepteur est déconnecté.

3) rapport de l'anneau au moment où l'alarme du réseau Z-Wave est déclenchée.

4) rapport de l'alarme de surcharge.

5) rapport de l'alarme de surcharge.

6) rapport de l'alarme de surcharge.

7) rapport de l'alarme de surcharge.

8) rapport de l'alarme de surcharge.

9) rapport de l'alarme de surcharge.

10) rapport de l'alarme de surcharge.

11) rapport de l'alarme de surcharge.

12) rapport de l'alarme de surcharge.

13) rapport de l'alarme de surcharge.

14) rapport de l'alarme de surcharge.

15) rapport de l'alarme de surcharge.

16) rapport de l'alarme de surcharge.

17) rapport de l'alarme de surcharge.

18) rapport de l'alarme de surcharge.

19) rapport de l'alarme de surcharge.

20) rapport de l'alarme de surcharge.

Si vous avez des questions techniques veuillez vous adresser au service client de votre pays.

www.fibaro.com

FIBAR GROUP

FIBARO

Si vous avez des questions techniques veuillez vous adresser au service client de votre pays.

www.fibaro.com

Si vous avez des questions techniques veuillez vous adresser au service client de votre pays.

www.fibaro.com

Si vous avez des questions techniques veuillez vous adresser au service client de votre pays.

www.fibaro.com

Si vous avez des questions techniques veuillez vous adresser au service client de votre pays.

www.fibaro.com

Si vous avez des questions techniques veuillez vous adresser au service client de votre pays.

www.fibaro.com

Si vous avez des questions techniques veuillez vous adresser au service client de votre pays.

www.fibaro.com

Si vous avez des questions techniques veuillez vous adresser au service client de votre pays.

www.fibaro.com

Si vous avez des questions techniques veuillez vous adresser au service client de votre pays.

www.fibaro.com

Si vous avez des questions techniques veuillez vous adresser au service client de votre pays.

www.fibaro.com